

Le Carnet de liaison : il assure la liaison entre le primaire et le secondaire. Il est utilisé de la cinquième primaire à la deuxième secondaire de l'enseignement ordinaire. Il est aussi utilisé dans l'enseignement secondaire spécialisé, selon les types et formes.

1 . Règlement des études

L'arrêté ministériel du 1er juillet 2014 portant approbation du règlement des études de l'Enseignement secondaire ordinaire organisé par la Communauté française définit le journal de classe de cette manière :

*«Les élèves tiennent un journal de classe. Chaque professeur y fait noter par l'élève **à la date de réalisation fixée les tâches à accomplir**. Le journal de classe est pour l'élève un agenda qu'il utilise pour gérer son temps scolaire et **planifier l'avancement progressif de ses travaux en classe et à domicile**. Cet outil d'information constitue aussi un lien important avec la famille.*

Cet usage du journal de classe ne va pas de soi, il doit faire l'objet d'un apprentissage auquel chaque enseignant concourt depuis l'école fondamentale et au moins jusqu'à la fin du 2^e degré de l'enseignement secondaire. La clarté et l'orthographe des indications y seront particulièrement soignées.

Les professeurs, chacun en ce qui le concerne, s'assurent de l'utilisation à bon escient du journal de classe. »

Des notions importantes se dégagent de cet extrait du règlement des études. Le journal de classe est conçu comme un outil de planification pour l'élève. Sa bonne utilisation contribue à développer l'autonomie de l'élève, compétence indispensable à la réussite scolaire, à tous les échelons du parcours.

Le journal de classe est également conçu pour favoriser les échanges entre les familles et l'école. L'école communiquera, que l'information soit positive ou négative, et les familles pourront faire de même. Le rôle de l'école est d'accompagner l'élève, en pleine construction de lui-même, avec toute la bienveillance requise. Les parents et l'institution scolaire sont des alliés sur le chemin de la réussite.

Enfin, le journal de classe sera utilisé correctement si les enseignants accompagnent les élèves vers l'appropriation de l'outil. Planifier, organiser, structurer sont des tâches complexes pour un jeune.

Dans le cadre de la liberté pédagogique propre à chaque établissement et à chaque enseignant, il convient cependant d'uniformiser les pratiques de l'équipe éducative.

2 . Signature des responsables légaux

Le journal de classe est un outil permettant le lien entre les familles et l'école. Afin d'assurer un suivi optimal, **il est recommandé que les responsables légaux le signent au moins une fois par semaine**. Une place est réservée à cet usage sur la double page du semainier.



3 . Rappel des points d'attention

- **Il est indispensable que l'équipe éducative d'un établissement uniformise ses pratiques dans un souci de cohérence.**

Chaque jour du semainier est partagé en deux colonnes : *j'étudie et je prépare/je réalise*.

L'enseignant doit faire indiquer ce qu'il souhaite que l'élève étudie, prépare, réalise à la date pour laquelle le travail doit être fait.

La matière vue n'est plus à noter mais elle peut devenir la matière à revoir. Cette manière de faire permet d'assurer le suivi mais aussi d'encourager l'élève à relire régulièrement ses leçons.

Judi 18/10/2018	J'étudie 	Je prépare - Je réalise 

Il est possible aussi d'encourager le développement des codes. Un élève peut par exemple choisir une couleur bien définie pour indiquer les leçons pour lesquelles une évaluation est programmée, une autre pour porter son attention sur un certain type de préparation.... Beaucoup de choses sont envisageables mais l'élève doit être accompagné dans une démarche sans doute nouvelle pour lui. Le journal de classe devient l'outil correspondant au fonctionnement de son utilisateur.

Référentiel des abréviations utilisées dans le semainier: à compléter

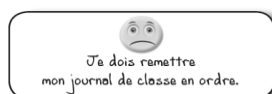
Intitulé du cours	Abréviation	Intitulé du cours	Abréviation

- Toutes les 4 semaines, un espace est prévu pour que l'enseignant vérifie le journal de classe. **Cette vérification est envisagée comme une aide pour l'élève.**

Mon journal de classe est-il en ordre?

Je vérifie les points suivants:

- présence des intitulés de cours;
- leçons et/ou devoirs (préparation...) correctement indiqués;
- soin / écriture lisible;
- orthographe;
- signature de la personne responsable.



Toutes les 4 semaines, un espace est prévu pour que l'élève puisse autoévaluer son utilisation du journal de classe. Ce cadre est réalisé sur le même modèle que celui de la vérification par les enseignants. Il est nécessaire d'encourager l'élève à utiliser ce cadre qui lui est réservé. **Le but est de le responsabiliser au plus tôt et de lui permettre de développer son autonomie.** « Je suis capable d'identifier mes points forts et mes faiblesses. Que peut-on mettre en place tous ensemble pour que je m'améliore ? ».

Une capsule vidéo à destination des élèves de 5^e et 6^e primaires est disponible via le lien : <https://www.youtube.com/watch?v=xQE5aA5cb0w> .

Une capsule vidéo à destination des élèves de 1^{re} et 2^e secondaires est disponible via le lien <https://www.youtube.com/watch?v=pmTI89sLiDo> .